

Les personnes aidantes peuvent défendre les intérêts de la personne dont elles s'occupent. Vous trouverez ci-dessous quatre questions à envisager de poser aux prestataires de soins de santé lorsque vous communiquez avec eux :

- 1. Quelle est la source principale de préoccupation aujourd'hui?
- 2. Quelle est la prochaine étape?
- 3. Pourquoi est-il important de prendre ces mesures?
- 4. À qui puis-je m'adresser si j'ai des questions?

Pour obtenir d'autres conseils et ressources, rendez-vous sur : aidantsontario.ca

